

Annexe V

Prévisions budgétaires des Nations Unies
pour l'exercice 1957

<i>Chapitre</i>	<i>Dollars des États-Unis</i>
1. L'Assemblée générale, ses commissions et comités	738,200
2. Le Conseil de sécurité, ses commissions et comités	215,000
3. Le Conseil économique et social, ses commissions et comités	140,500
a) Comité central permanent de l'opium et Organe de contrôle des stupéfiants	29,400
b) Commissions économiques régionales	77,500
4. Le Conseil de tutelle, ses commissions et comités	50,000
5. Missions spéciales et œuvres connexes	1,047,200
a) Service mobile des Nations Unies	780,700
6. Services relevant directement du secrétaire général	2,308,200
a) Cabinet des sous-secrétaires sans département	234,400
7. Département des affaires politiques et des affaires du Conseil de sécurité	619,800
a) Secrétariat du Comité d'état-major	107,500
8. Département des affaires économiques et des affaires sociales	3,593,600
9. Département de la tutelle et des renseignements relatifs aux territoires non autonomes	822,500
10. Département de l'information	2,484,500
11. Département des conférences	6,944,000
a) Bibliothèque	534,400
12. Bureau des services généraux	3,264,000
13. Personnel temporaire et consultants	730,000
14. Frais de voyage du personnel	1,190,000
15. Dépenses communes afférentes au personnel	4,208,500
16. Charges communes	4,168,500
17. Matériel	272,600
18. Office de l'ONU à Genève (à l'exception des dépenses directe- ment imputables au secrétariat du Comité central permanent de l'opium et de l'Organe de contrôle des stupéfiants, chapitre 3)	5,534,700
Chapitre 3, Secrétariat du Comité permanent de l'opium et de l'Organe de contrôle des stupéfiants	70,200
19. Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	862,800
20. Centres d'information (à l'exception du Centre d'information de Genève)	1,206,500
21. Secrétariat de la Commission économique pour l'Asie et l'Extrême-Orient	1,452,800
22. Secrétariat de la Commission économique pour l'Amérique latine ..	1,499,300
23. Versements spéciaux prévus par l'annexe 1, paragraphe 2 du statut du personnel	50,000
24. Dépenses de représentation	20,000
25. Publications (à l'exception des dépenses prévues à l'article V, chapitre 1 ^{er} , du Comité central permanent de l'opium et l'Organe de contrôle des stupéfiants)	1,423,625
Article V, chapitre 1 ^{er} , Comité central permanent de l'opium et Organe de contrôle des stupéfiants	9,975
26. Administration de l'assistance technique	386,700
27. Développement économique	479,400
28. Œuvres sociales	925,000
a) Relatives aux droits de l'homme	55,000